

*L'Adresse—M. Charest*

n'avons pas le droit d'ignorer ces réalités et nous devons adopter des attitudes et des stratégies qui nous permettent de gérer le changement dans la mesure du possible et de ne pas nous laisser aliéner par ce changement.

Refuser ces nouveaux réalités, monsieur le Président, serait ni plus ni moins catastrophique, non seulement pour les Canadiens et les Canadiennes, mais surtout pour les jeunes Canadiens.

Le gouvernement doit jouer un rôle de catalyseur afin de mieux cerner les enjeux et les responsabilités collectives et de sensibiliser la population aux possibilités de l'avenir. Certaines de ces possibilités ont été abordées plus tôt par mon collègue, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Oberle); une nouvelle culture axée fondamentalement sur l'acquisition continue de connaissances et dont a parlé mon collègue ouvre des perspectives quasi illimitées pour la société en général et pour le marché du travail canadien en particulier.

Les répercussions de la technologie sur le monde du travail constituent l'une des premières préoccupations des jeunes Canadiens. Notre capacité d'intégration des nouvelles compétences et la création d'emplois correspondant à ces compétences sont le reflet de la réussite de notre pays à s'adapter à cet environnement qui se transforme rapidement et où la concurrence est de plus en plus vive.

Si les jeunes ne reçoivent pas une formation appropriée et si on ne leur donne pas les moyens de s'adapter, ils ne seront tout simplement pas en mesure de préserver la prospérité et de garantir l'avenir économique du Canada. Le premier ministre (M. Mulroney) reconnaît qu'il est urgent d'intégrer efficacement les jeunes au marché du travail et à cet égard, monsieur le Président, la décision qu'a prise le gouvernement de raccrocher la responsabilité jeunesse du ministère responsable des questions d'emplois est significative.

Cette réalité nouvelle doit également favoriser la participation des minorités visibles, des autochtones et des personnes handicapées, lesquelles sont parties intégrantes de la population active rémunérée.

Je compte faire tout ce qui est humainement possible pour promouvoir les intérêts de ces personnes, parce que j'estime qu'il ne peut y avoir de véritable progrès économique, social et culturel sans la pleine participation de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

L'évolution technologique des marchés changeants, le besoin de compétences plus poussées, telles sont les conditions qui nous sont imposées maintenant et auxquelles les jeunes qui composeront notre population active devraient pouvoir s'adapter. La formation de ce nouveau type de main-d'oeuvre plus souple et aux connaissances plus spécialisées exigera un effort concerté de la part des jeunes eux-mêmes, des éducateurs, des syndicats, du secteur privé et de tous les ordres de gouvernement.

● (1610)

L'avènement de l'ère technologique entraîne aussi d'autres changements: une nouvelle façon de définir le travail, une conception différente des hiérarchies dans les lieux de travail, une nouvelle gestion du temps de travail et des loisirs. De fait, nous

parlons d'un nouveau style de vie d'où le besoin d'autonomie et d'innovation.

À la lumière de ces changements, nous réexaminons certains programmes. De concert avec les provinces, les syndicats et les milieux d'affaires, nous allons réexaminer, entre autres, le système de formation en apprentissage lequel est financé, dans une large mesure, par la Commission d'emploi et d'immigration du Canada. Cette étude sera menée au cours des six prochains mois et elle visera à déterminer les meilleures avenues en vue de rapprocher les secteurs du travail et de la formation.

Nous examinons aussi, monsieur le Président, des mesures à prendre pour lutter contre l'analphabétisme au Canada. Également, dans la même veine, nous étudions les mesures à prendre pour faire en sorte que les jeunes demeurent à l'école le plus longtemps possible et, sur le plan social, examiner des mesures que nous pourrions prendre pour éviter les abus de drogues et aider les jeunes contrevenants.

De manière à favoriser l'accès à l'emploi, nous améliorons sur une base constante, monsieur le Président, les contenus d'information en matière d'orientation professionnelle et d'emploi et nous développons de nouveaux outils de formation à l'intention des conseillers d'orientation professionnelle et, à cet égard, nous examinons des mécanismes de coopération entre la Commission d'emploi et d'immigration et les ministères provinciaux de l'éducation. Dans cette même veine, la conférence nationale sur l'enseignement secondaire proposée par le premier ministre pour le début de 1987 et le futur conseil consultatif national de la technologie industrielle contribueront également à définir les concepts, à élaborer les nouveaux mécanismes et à déterminer les niveaux de coopération nécessaires pour mieux gérer les changements dans ces secteurs.

Monsieur le Président, un grand pas a déjà été fait dans cette direction il y a un peu plus d'un an lorsqu'a été adoptée la stratégie de la planification de l'emploi. Cette stratégie représente un changement fondamental de la politique fédérale relative à la formation et à la création d'emplois en particulier pour ce qui concerne les jeunes qui, soit dit en passant, constituent la principale clientèle de l'ensemble des programmes.

En résumé, monsieur le Président, j'étudierai avec les représentants des provinces, les chefs de file de la société et les jeunes, les moyens de répondre à une question entre autres qui est fondamentale. De quelle genre de direction nos jeunes ont-ils besoin, non seulement pour faire la transition du monde des études à celui du travail mais aussi pour devenir le noyau d'une population active de calibre international? Le succès du Canada sur la scène internationale est intimement lié à cette réponse. À court terme, toutefois, nous devons continuer nos efforts en vue de solutionner le problème que pose celui du chômage chez les jeunes, quoique l'évolution démographique en soi devrait progressivement faire diminuer l'importance relative de ce problème auquel sont en proie tous les pays industrialisés. C'est là l'ironie ultime dans le contexte actuel qui présage d'une possible pénurie de main-d'oeuvre dans les années à venir.

Il ressort clairement des chiffres relatifs au chômage chez les jeunes dans tous les pays industrialisés que partout les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour trouver des moyens d'intégrer les jeunes au marché du travail pendant